



Association Rivière
Rhône Alpes

Pollutions accidentelles et ressources en eau

Journée technique d'information et d'échanges
Mardi 17 Mai 2005 au Bourget du Lac (73)

Public visé : élus, techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques, directeurs et responsables des services environnement, agents des collectivités territoriales, des structures intercommunales, des services déconcentrés de l'Etat (DRIRE, DDE, DDAF, DIREN...), des chambres consulaires, maîtres d'ouvrage, aménageurs publics et privés, maîtres d'œuvres, associations, bureaux d'études ...

Objectifs : fournir des informations sur le risque, la prévention, la réglementation, la protection et l'intervention en matière de pollutions accidentelles et ressources en eau.

PROGRAMME

09:00 **Accueil des participants**

09:20 **Ouverture**

Renaud JALINOUX, vice-président de Rivière Rhône Alpes - directeur du CISALB

09:30 **La pollution accidentelle et l'entreprise - Henri MILLET (Socotec Lyon)**

Origine et impacts des pollutions accidentelles

Les moyens de lutte

10:30 **La réglementation ICPE - Isabelle CARBONNIER (DRIRE Savoie)**

Les installations classées : autorisation / déclaration

Le rôle de la DRIRE à travers des cas concrets

11:30 **Exemple d'une démarche opérationnelle - Marc BOUTTAZ (CISALB)**

L'élimination des déchets dangereux pour la ressource en eau

La prévention contre les pollutions accidentelles

12:30 **Déjeuner**

14:00 **Le rôle de la collectivité - Etienne CHOLIN (Chambéry Métropole)**

La prévention des risques et la gestion de crise

Les actions post-pollutions

15:00 **Intervention et secours - Colonel LHUILLIER (SDIS Savoie)**

Les règles relatives au traitement des pollutions aériennes, aquatiques et terrestres

Présentation de deux cas concrets d'intervention

16:00 **Synthèse et discussions**

16:30 **Clôture de la journée**

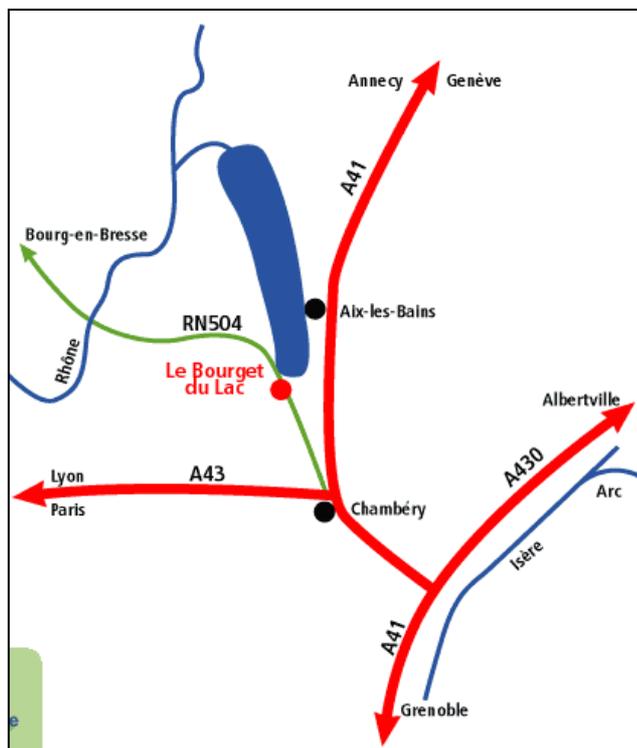
PLAN D'ACCÈS

Espace « la Traverse » - Savoie Technolac - Allée lac Constance - 73370 Le Bourget du Lac

Depuis Lyon (1h) : autoroute A43 en direction de Chambéry. Sortie Chambéry / La Motte-Servolex, direction du Bourget-du-Lac / Savoie Technolac. Suivre la direction Le Bourget-du-Lac / Savoie Technolac par la RN 504 jusqu'à l'entrée de Savoie Technolac. Au giratoire entrer dans Savoie Technolac et prendre la première à gauche.

Depuis Grenoble (35 min) : autoroute A41 en direction de Chambéry. Franchir le tunnel des Monts et poursuivre en direction du Bourget-du-Lac / Savoie Technolac. Suivre la direction Le Bourget-du-Lac / Savoie Technolac par la RN 504 jusqu'à l'entrée de Savoie Technolac. Au giratoire entrer dans Savoie Technolac et prendre la première à gauche.

Depuis Annecy (35 min) : autoroute A41 en direction de Chambéry / Grenoble, sortie Chambéry / La Motte-Servolex, direction du Bourget-du-Lac / Savoie Technolac. Suivre la direction Le Bourget-du-Lac / Savoie Technolac par la RN 504 jusqu'à l'entrée de Savoie Technolac. Au giratoire entrer dans Savoie Technolac et prendre la première à gauche.



Avec le soutien de :

